

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE**

**SÉANCE ORDINAIRE
8 SEPTEMBRE 2020 À 20H
ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport du maire (Faits saillants suite au dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs)
3. Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 12 août 2020.
4. Approbation des comptes.
5. Lecture et dépôt de la correspondance aux archives.
6. Avis de motion (Règlement 2020-317 Obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau.) - **REPORTÉ**
7. Dépôt et adoption du projet de règlement numéro 2020-317 relatif à l'obligation d'installer des protections contre les dégâts d'eau. - **REPORTÉ**
8. Approbation du mandat à l'entreprise Sylvain Mongrain Enr. pour l'exécution des travaux de débroussaillage réalisés sur les rangs : Price, St-Pie et Haut St-Émile, sur le chemin du réservoir d'eau potable et sur le chemin des puits.
9. Demande d'une aide financière : Volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP).
10. Mandat à un architecte pour une proposition d'arrêts de neige pour le centre multifonctionnel.
11. Autorisation au maire et au directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Adelphe le bail et les conditions pour l'emplacement d'une tour cellulaire avec la compagnie Telus Communication Inc.
12. Présentation de la candidature des Incroyables Comestibles aux Fleurons du Québec pour le prix reconnaissance en agriculture urbaine.
13. Approbation des travaux de voirie réalisés dans la municipalité, avec l'aide de subventions dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale Volet-Projets particuliers d'amélioration (dossier n° 00029613-1 35015 (04) 2020-06-05-34).
14. VARIA :
 - a. Mandat à la CAPSA pour fournir des trousseaux d'analyse d'eau potable de puits privés.
 - b. Avance de fonds accordée au Centre de Loisirs de St-Adelphe pour les travaux d'amélioration du centre multifonctionnel.
 - c. Renouvellement du mandat à M. Pascal Charland, courtier immobilier pour la vente du terrain situé sur la rue du Moulin, près du H.P.R. et appartenant à la municipalité.
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Directeur général, Secrétaire - trésorier

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELPHÉ**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le huitième jour de septembre de l'an 2020, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents et présentes mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Suzanne Tessier, messieurs les conseillers Léon Gagnon, Denis Savard, Claude Thiffault et Mario Montambault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

(1) contribuable assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20H05

2020-09-167

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu:

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le maire. **Adopté**

Rapport du maire

**Faits saillants suite au dépôt du rapport financier et du rapport des vérificateurs
Année 2019**

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente les faits saillants qui résultent de l'analyse des états financiers de la Municipalité de Saint-Adelphe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019, lesquels ont été vérifiés par la firme Désaulniers, Gélinas & Lanouette SENCRL et déposés à la séance ordinaire du conseil le 6 juillet 2020.

Ce rapport indique que les états financiers, dans leurs aspects significatifs, donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle.

**Municipalité de Saint-Adelphe
Revenus et charges de l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

Revenus		Charges	
Taxes	1 125 487	Administration générale	387 126
Paiement tenant lieu de taxes	7 795	Sécurité générale	204 851
Transferts	221 658	Transport	566 824
Services rendus	28 452	Hygiène du milieu	337 266
Autres revenus	71 653	Santé, bien-être, OMH	6 937
		Aménagement, urbanisme	71 475
		Loisirs, culture	82 158
		Frais de financement	<u>16 460</u>
Total des revenus	1 455 045	Total des charges	1 673 097

**Municipalité de Saint-Adelphe
Sommaire des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2019**

(A) Revenus	1 455 045
Plus : Investissement	15 000
	<u>1 470 045</u>
(B) Charges	<u>1 673 097</u>
(A - B) Excédent (déficit) de l'exercice	(203 052)
Moins : revenus d'investissement	(15 000)
(c) Déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	<u>(218 052)</u>
Éléments de conciliation à des fins fiscales	
Amortissement des immobilisations	268 545

Financement à long terme des activités de fonctionnement et remboursement de la dette à long terme	(16 711)
Affectations	
Activités d'investissement	(18 694)
Excédent accumulé vs résolution 2019-12-300	20 300
(D)	253 440
(C - D) Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	35 388

Surplus accumulé au 31 décembre 2019
241 764

Rémunération des élus

Pour l'exercice financier 2019, la rémunération mensuelle de base pour le maire est fixée à 826,27\$ et pour les conseillers elle est fixée à 275,43\$. L'allocation mensuelle de dépenses pour le maire est fixée quant à elle à 413,03\$ et 137,72\$ pour les conseillers.

Listes des contrats de plus de 25 000\$ en 2019 (plus taxes)

Contractant	Montant	Objet du contrat
Services Cité propre	43 240\$	--- enlèvement transport ordures
Marcel Guimond & Fils	130 655\$	--- déneigement hiver 2018-2019
Lebel Asphalte	97 229\$	--- pavage
Marcel Guimond & Fils chlorure calcium	64 533\$	--- travaux voirie, location machinerie,

Différents services axés sur le territoire 2019

Sûreté du Québec	89 960\$	
MRC (quote-part)	58 579\$	
MRC (mandataire RGMRM)	29 294\$	--- collecte, transport de la récupération
MRC (mandataire RGMRM)	45 000\$	--- Enfouissement matières résiduelles
Régie incendies Centre-Mékinac (quote-part)	71 700\$	

Faits saillants de l'année 2019

- **Différentes activités tout au long de l'année :**
 - Fête au Village (janvier), Tournoi de hockey bottines (février), Journée de la Famille (mai), Fête Nationale (juin), St-Adelforce (juin), Journée de la Culture (septembre), Incroyables Comestibles, Centre de Loisirs.
- **Adhésion aux Fleurons du Québec :**
 - Ils ont comme mission d'organiser, soutenir et développer le programme de classification pour les municipalités du Québec par une charte des Fleurons (de 1 à 5 fleurons) pour l'embellissement horticole réalisé par tous groupes de citoyens qui l'habitent.
- **Adoption du Plan de mesures d'urgence :**
 - Ce plan regroupe et organise les ressources humaines et matérielles utiles afin de mettre à contribution, de façon structurée, les intervenants de la Municipalité de Saint-Adelphe et nos nombreux partenaires. Cette façon de procéder devrait nous permettre de gérer et de coordonner nos interventions d'urgence avec succès, dans un esprit d'entraide collective.
- **Approbation de la politique familiale adoptée par la MRC de Mékinac et adhésion de la Municipalité de Saint-Adelphe à cette politique :**
 - Maintenir et développer le réflexe famille dans toutes les prises de décisions municipales et organisationnelles, maintenir, adapter et améliorer la qualité des services municipaux s'adressant aux familles, favoriser les relations avec les familles, ainsi qu'avec la municipalité et ses services, offrir un milieu de vie sécuritaire, où il fait bon vivre pour les familles, encourager les initiatives provenant du milieu et qui sont orientées vers la famille.
- **Acceptation de l'offre de service de ADN Communication :**

- Service de personnalisation et de mise en place d'une application Web « Alertes municipales » : que différentes alertes municipales peuvent survenir en tout temps concernant des avis urgents à transmettre dans les meilleurs délais à la population de Saint-Adelphe tels que : (avis d'ébullition, interruption de l'eau potable, bris d'aqueduc, risque d'inondation, alerte environnement, incendie, fuite de matière dangereuse, non consommation de l'eau, glissement de terrain, entraves à la circulation, etc).
- **Programmes d'aide financière toujours en vigueur :**
 - Une aide financière pour des travaux de construction, d'agrandissement, ou de rénovation dont l'augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation municipale est supérieure à 50 000\$.
 - Une aide financière aux exploitants d'entreprises manufacturières et de services s'établissant sur le territoire de Saint-Adelphe.
 - Une aide financière aux propriétaires (avec ou sans enfant) qui achètent une résidence de plus de 20 ans sur le territoire de Saint-Adelphe.
- **Prolongement de la ligne aérienne du rang Sud-Est :**
 - Prolongement de la ligne électrique en collaboration avec la MRC de Mékinac et Hydro-Québec, dans le rang Sud-Est afin de brancher les cinq chalets existants qui n'étaient pas encore desservis par le service.
- **Voirie intermunicipale : considérer la route reliant St-Adelphe à St-Ubalde comme route collectrice :**
 - Demande conjointe de la Municipalité de Saint-Adelphe et celle de Saint-Ubalde au Ministère des Transports du Québec afin de reclasser le tronçon de la route reliant les deux municipalités, route collectrice, soit à un niveau de réseau supérieur et qu'elle devienne à la charge dudit ministère. La demande par les deux municipalités est faite également avec l'appui des députés les représentants soit, M. François-Philippe Champagne et Mme Sonia Label.
- **Internet haute vitesse et cellulaire (en suivi) :**
 - Une demande a été faite aux gouvernements du Canada par le biais de M. François-Philippe Champagne et du Québec par le biais de Mme Sonia Label, afin de mettre en place des programmes d'aide qui favoriseront rapidement les déploiements dans les communautés du territoire de la MRC de Mékinac, dont Saint-Adelphe, et qui n'ont pas les services dont l'ensemble des communautés bénéficient au sein même de la MRC.

Conclusion

En terminant, je tiens à remercier chaleureusement les élus et les employés municipaux qui offrent une qualité de services et ce, tout en maintenant une saine gestion financière.

De plus, je remercie les nombreux citoyens, les bénévoles, les représentants des organismes et des institutions, ceux et celles qui assurent le bon fonctionnement du site Web, du panneau numérique, de la bibliothèque, du Centre de Loisirs, du comité consultatif en urbanisme, de la régie des incendies Centre Mékinac, des premiers répondants, tous et toutes contribuent tout au long de l'année, au succès et au développement de la Municipalité de Saint-Adelphe.

Paul Labranche, maire

2020-09-168

Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 12 août 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 août 2020, soit adopté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Adopté

Approbation des comptes

16018 Marcel Gauthier	1 516,67
16019 Pierre Buisson	682,25
16020 Anick Marcil	5 710,00
16021 Telus	138,50
16022 Hydro-Québec	941,31
16023 Centre de services scolaire de l'Énergie	61,45
16024 Telus	674,39
16025 Jean-Philippe Drolet	31,60
16026 Pierre Buisson	682,25
16027 Postes Canada	86,48
16028 Hydro-Québec	1 697,77
16029 Caroline Moreau	54,03
16030 Postes Canada	69,19
16031 Pierre Buisson	682,25
16032 Hydro-Québec	1 243,39
16033 Postes Canada	528,89
16034 Hydro-Québec	1 248,37
16035 Groupe ACCISST	1 149,75
16036 BMK	4 466,78
16037 Canadian National	945,49
16038 La Capitale assureur	1 842,14
16039 Service Cité Propre	3 545,06
16040-41 Coop Novago	1 541,42
16042 Cossette et Lafontaine	1 098,01
16043 Daniel Durocher	272,09
16044 Eurofins	1 089,67
16045 Fourniture Denis	109,67
16046 Le Groupe A & A	213,91
16047 Idées Fil	132,51
16048 Lebel Asphalte	93 053,74
16049 Librairie Archambault	1 002,27
16050 Location St-Tite	592,12
16051 Machinerie Roberge	474,16
16052 Marcel Guimond et Fils	287,44
16053 MRC Mékinac	6 988,01
16054 SSJB de la Mauricie	178,26
16055 Michel Tousignant	858,36
16056 Ville de St-Tite	50,00
16057 Pierre Buisson	682,25
16058 Hydro-Québec	1 200,26

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault
Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que le directeur général soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, Directeur général, secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes d'août 2020 ci-dessus approuvés.

Adopté

Lecture de la correspondance

Désaulniers, Gélinas, Lanouette SENCRL : Audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

Ministère de la Sécurité Publique : Inspection en sécurité incendie 2020-2021.

OMH Mékinac : Lettre des travaux de stationnement.

MAMH : Enquête sur les exigences linguistiques auprès des entreprises, des municipalités et des arrondissements de Montréal.

Acceptation et dépôt de la correspondance aux archives

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard
Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par M. Daniel Bacon, directeur général/secrétaire-trésorier.

Adopté

2020-09-171

Approbation du mandat à l'entreprise Sylvain Mongrain Enr. pour l'exécution des travaux de débroussaillage réalisés sur les rangs : Price, St-Pie et Haut St-Émile, sur le chemin du réservoir d'eau potable et sur le chemin des puits.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe mandate l'entreprise Sylvain Mongrain Enr. à réaliser des travaux de débroussaillage, au coût de 200\$ de l'heure, sur les rangs : Price, Sud-Est et Haut St-Émile, sur le chemin du réservoir d'eau potable et sur le chemin des puits, puisque des branches s'élèvent au-dessus du chemin et nuisaient à la conduite automobile ainsi qu'au déneigement l'hiver ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe mandate l'entreprise Sylvain Mongrain Enr. au coût de 200\$ de l'heure pour l'exécution des travaux de débroussaillage exécutés sur les rangs Price, Sud-Est et Haut St-Émile, sur le chemin du réservoir d'eau potable et sur le chemin des puits.

Adopté

2020-09-172

Demande d'une aide financière : Volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT que la Municipalité Saint-Adelphe désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité, de bonifier la révision des aires de protection et le niveau de vulnérabilité DRASTIC.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP;

Que monsieur Jean-Philippe Drolet, inspecteur, soit autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

Adopté

2020-09-173

Mandat à un architecte pour une proposition d'arrêts de neige pour le centre multifonctionnel.

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite obtenir un avis supplémentaire concernant la pertinence de modifier soit la conception, la quantité et/ou autre, des arrêts de neige déjà existantes;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire savoir si l'ajout d'arrêt de neige est toujours opportun pour le centre multifonctionnel;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe mandate M. Michel Pellerin architecte de chez Michel Pellerin architecte concernant les arrêts de neige pour le centre multifonctionnel au coût de 4 160\$ plus taxes. **Adopté**

2020-09-174 **Autorisation au maire et au directeur général à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Adelphe le bail et les conditions pour l'emplacement d'une tour cellulaire avec la compagnie Telus Communication Inc.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault
Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de St-Adelphe autorisent le maire monsieur Paul Labranche et le directeur général Daniel Bacon à signer pour et au nom de la susdite municipalité, le bail d'une durée de dix ans et les conditions qui s'y rattachent pour l'emplacement d'une tour cellulaire sur le territoire de Saint-Adelphe avec Telus Communication Inc.

Adopté

2020-09-175 **Présentation de la candidature des Incroyables Comestibles aux Fleurons du Québec pour le prix reconnaissance en agriculture urbaine.**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon
Et résolu :

Que les membres du Conseil de la Municipalité de St-Adelphe présente la candidature des Incroyables Comestibles aux Fleurons du Québec pour le prix reconnaissance en agriculture urbaine. **Adopté**

2020-09-176 **Approbation des travaux de voirie réalisés dans la municipalité, avec l'aide de subventions dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale Volet-Projets particuliers d'amélioration (dossier n° 00029613-1 35015 (04) 2020-06-05-34)**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Adelphe a pris connaissance des modalités d'application du Volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe approuve les dépenses d'un montant de 73 751,28\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du Ministère des Transports.

Adopté

2020-09-177 **Mandat à la CAPSA pour fournir des trousse d'analyse d'eau potable de puits privés.**

CONSIDÉRANT que la prochaine campagne volontaire d'échantillonnage régionale débute et que l'organisation de bassin versant CAPSA souhaite qu'un maximum de citoyens possédant un puit privé puissent procéder à l'échantillonnage de leur qualité de l'eau;

CONSIDÉRANT que l'OBV CAPSA propose des trousse d'analyse à prix de groupe suite à son projet pilote avec d'autres municipalités;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe souhaite offrir à ses citoyens des trousse d'analyse d'eau potable de puits privées à prix avantageux;

CONSIDÉRANT la procédure de l'OBV CAPSA est d'évaluer les besoins et expédier au bureau municipal un lot de trousse d'analyse, d'indiquer le prix que la municipalité doit facturer au citoyen intéressé, de gérer la transmission des résultats au citoyen, de faire un rapport de la campagne à la municipalité en préservant la confidentialité des données et de facturer la municipalité pour les analyses d'eau réalisés;

CONSIDÉRANT que l'accompagnement fait par l'OBV CAPSA est sans frais pour la municipalité dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe mandate l'OBV CAPSA à nous fournir des trousse d'analyse d'eau potable de puits privés. **Adopté**

2020-09-178

Avance de fonds accordée au Centre de Loisirs de St-Adelphe pour les travaux d'amélioration du centre multifonctionnel

CONSIDÉRANT que dans l'attente de l'attribution de subventions à venir l'organisme doit procéder au paiement d'honoraires dus à différents entrepreneurs et fournisseurs pour éviter des frais de retard;

CONSIDÉRANT que le Centre de Loisirs de St-Adelphe inc. s'engage à rembourser la municipalité de Saint-Adelphe au plus tard le 15 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe verse une avance de fonds au montant maximum de 15 000\$ au Centre de Loisirs de St-Adelphe inc. et ce, dans l'attente de l'attribution de subventions à venir.

Que le remboursement soit fait à la municipalité au plus tard le 15 décembre 2020. **Adopté**

2020-09-179

Renouvellement du mandat à M. Pascal Charland, courtier immobilier pour la vente du terrain situé sur la rue du Moulin, près du H.P.R. et appartenant à la municipalité

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe est propriétaire d'un terrain situé près du H.P.R. (Résidence de la Rive) et qu'il est dans son intérêt de mettre en valeur ce terrain convoité pour la construction, puisqu'il longe la rivière Batiscan (Lot 721-P, matricule 8676 38 8997);

CONSIDÉRANT que des citoyens, commerçants ou professionnels pourraient être intéressés à soumettre une offre d'achat pour l'acquisition de ce terrain et ce, à des fins de construction;

CONSIDÉRANT que l'acquéreur du terrain devra obligatoirement construire, soit une ou des résidences unifamiliales, soit un ou des locaux de commerce, ou un ou des condos avec appartements, sur ledit terrain; le tout en conformité avec le règlement de zonage en vigueur dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que la municipalité se réserve le droit de ne pas accepter l'offre soumise par un acheteur, ni aucune des offres soumises, si celles-ci sont déraisonnables ou ne correspondent pas à ses attentes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe mette en vente un terrain près de la Résidence de la Rive (H.P.R.) (lot 721-P) et pour ce faire, renouvelle le mandat M. Pascal Charland, courtier immobilier pour faire les démarches de vente.

Que le mandat soit accordé pour une période de 12 mois et la commission demandée, s'il y a vente, soit établie à 8%, dont une rétribution de 4% sur le 8% qui pourrait être remise à un courtier collaborateur, s'il participe à la transaction.

Que M. Charland soit autorisé à installer sur le terrain son panneau de courtier immobilier.

Que M. le maire Paul Labranche et le directeur général M. Daniel Bacon soient et sont autorisés à signer tous les documents avec le courtier immobilier et l'acquéreur, dans l'éventualité d'une vente. **Adopté**

2020-09-180 **Levée de l'assemblée à 20H35.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, Dir. général, Sec.-trésorier
